

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

3 octobre 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 3 octobre 2016, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Vital Carrier et Claude Laroche
M^{mes} les conseillères Ginette Charrette, Diana Bruneau et Valérie Rancourt

Était absente : M^{me} la conseillère Karen Godbout.

M^{mes} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2016-10-132 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Période de questions

Aucune question

2016-10-133 Adoption du procès-verbal du 5 septembre 2016

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2016 soit adopté tel que rédigé.

2016-10-134 Approbation des comptes

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 75 326.20 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

2016-10-135 Demande de soumission pour l'entretien hivernal de la patinoire

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale, M^{me} Katy Rivard, à procéder à la demande de soumissions dans l'info-citoyens pour l'entretien hivernal de la patinoire qui comprend la fabrication, l'arrosage et le déneigement de la glace. Le contrat sera d'une durée de 3 mois soit du 15 décembre 2016 au 15 mars 2017.

Les personnes intéressées à soumissionner devront faire parvenir leur soumission à la municipalité de Poularies dans une enveloppe scellée et identifiée soumission au plus tard jeudi le 27 octobre 2016 à 15 h. Les soumissions seront ouvertes dans les minutes qui suivront.

La municipalité de Poularies ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

2016-10-136 Vente de lots épars

Il proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la vente des lots épars suivants, aux conditions énumérées:

1. La personne intéressée doit être propriétaire d'un immeuble (lot ou bâtisse) à Poularies;
2. Un dépôt de 5% du prix de vente devra accompagner l'offre d'achat;
3. Si la vente est conclue, le dépôt est appliqué sur le prix de vente;
4. Le futur acheteur aura 15 jours pour confirmer, par écrit, l'offre d'achat; sinon il sera rejeté et désisté. Le dépôt de 5% est alors gardé par la municipalité;
5. Après la confirmation écrite du futur acheteur, les parties ont 30 jours pour finaliser la transaction notariée. À noter, au prix de vente s'ajoutent les taxes de vente (TPS ET TVQ). Le solde dû de la vente doit être versé à la signature du contrat;
6. L'acheteur s'oblige à prendre l'immeuble (lots épars) dans l'état où il se trouve actuellement, déclarant et reconnaissant l'avoir vu, examiné et visité à sa satisfaction et en avoir examiné le potentiel et l'accepte dans son état actuel;
7. L'acheteur se doit de se conformer à tout règlement ou toute loi en vigueur dans la municipalité;
8. L'acheteur assumera les frais notarié et cadastral s'il y a lieu;
9. Les offres doivent être reçues au bureau municipal, avant 15 heures, jeudi le 1^{er} décembre 2016. Inscire « **Lots épars** », sur l'enveloppe cachetée. L'ouverture des offres se fera publiquement à la séance ordinaire du conseil lundi le 5 décembre 2016, s'il y a plus d'une offre par lot, la Municipalité de Poularies fera un tirage au sort.

Vente de lots épars suivants :

L'évaluation des lots épars a été établie en se servant de la grille d'évaluation préparée par le comité Multi ressources et acceptée par le conseil des maires de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Nouveau numéro de lot	Rang	Ancien numéro de lot	Adresse de localisation		Prix de vente
5 049 144	04	13/2, 14/2	RANG 4 ET 5	Ouest	16 424,00 \$
5 049 145	04	16/2, 17/2	RANG 4 ET 5	Ouest	17 632,00 \$
5 048 187	04	34, 35	RANG 4 ET 5	Est	22 480,80 \$
5 048 269	04	48	RANG 4 ET 5	Est	21 846,00 \$
5 049 122, 5 049 379, 5 049 611	05	11	RANG 4 ET 5	Ouest	15 890,00 \$
5 048 272	05	48, 49	RANG 4 ET 5	Est	28 456,00 \$

5 048 254	06	47	ROUTE #390	Est	19 284,00 \$
5 048 223	08	38	RANG 8 ET 9	Est	16 539,00 \$
5 048 265	08	47, 48	RANG 8 ET 9	Est	35 707,00 \$
5 048 226	09	36/2, 37/2, 38, 39/2, 40/2	RANG 8 ET 9	Est	37 204,00 \$
5 049 460	09	47, 48	RANG 8 ET 9	Est	28 943,60 \$
5 048 288	09	49	RANG 8 ET 9	Est	17 440,40 \$

2016-10-137 Vente du terrain entre Gaétan Rancourt et David Perreault

Il proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la vente des terrains ayant les numéros de cadastre 5 048 072 à M. Gaétan Rancourt.

La grandeur du terrain est de 1 744.14 pieds carrés. Conformément au règlement 183, le prix est fixé à 0.10 \$ le pied carré soit un total de 174.41 \$ plus les taxes applicables. Les frais notariés relatifs à cette transaction sont à la charge de l'acheteur.

Il est également proposé et résolu que le maire Pierre Godbout, et la secrétaire-trésorière/directrice générale Katy Rivard soient autorisés à signer conjointement tous les documents nécessaires relatifs à cette transaction pour et au nom de la municipalité de Poularies.

2016-10-138 Membrane pour le toit de la salle l'Accueil

Il proposé par Ginette Charette, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour la réparation du toit de la salle l'Accueil en installant une membrane pour éviter que l'eau continue à s'infiltrer. Le montant maximum autorisé pour cette dépense est 1 200 \$.

2016-10-139 Système de chauffage de la caserne de pompier

Il proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour l'achat de système de chauffage pour la caserne de pompier. La soumission de Les Entreprises Électriques Roland Richard inc. est de 2 550 \$ excluant les taxes pour l'achat et le raccordement d'une fournaise électrique Stelpro 20 kw, thermostat et ferblanterie inclus.

2016-10-140 Parc des Anneaux d'Or

Il proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour la fabrication du banc de parc et d'une plaque commémorative en l'honneur du club de l'âge d'or Les Anneaux d'Or de Poularies. Le montant maximum autorisé pour cette dépense est 1 000 \$.

2016-10-141 Vendredi des ados

Il proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale M^{me} Katy Rivard procède à l'embauche de M^{lle} Jessie Carrier pour l'emploi d'animatrice à la Sporteck pour les Vendredis des Ados à raison de 3 heures par semaine. L'emploi débutera le 7 octobre 2016 jusqu'au 16 décembre 2016 pour un total de 11 semaines.

2016-10-142 Emploi Sporteck période hivernal

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale M^{me} Katy Rivard procède à l'embauche de M^{lle} Jessie Carrier pour l'emploi d'animatrice à la Sporteck. L'emploi débutera au début janvier 2017 et se terminera en mars 2017. Les heures d'ouverture seront les soirs, les fins de semaine et lors des congés scolaires. Possibilité de partager l'horaire.

Implantation d'une cour municipale commune

Ce sujet est remis à une prochaine séance.

2016-10-143 Achat de bonbons d'Halloween

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'allouer un montant de 150 \$ aux pompiers pour l'achat de bonbons qui seront distribués à l'Halloween.

2016-10-144 Demande de commandite de la Cité Étudiante Polyno

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande de commandite faite par la Cité Étudiante Polyno de La Sarre.

2016-10-145 Achat d'Office 2016 pour la bibliothèque

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la bibliothèque à faire l'achat d'Office 2016. Le coût sera d'environ 110 \$ plus taxes. Le réseau Biblio fera l'installation.

2016-10-146 Remboursement des inscriptions 2016-2017 à l'association du hockey mineur de La Sare

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rembourser la somme de 40 \$ par enfant à l'Association du hockey mineur de La Sarre pour les 8 enfants de Poularies inscrits pour la saison 2016-2017, pour un total de 320 \$.

2016-10-147 Prêt local ViActive

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prêter la salle l'Accueil à madame Gabrielle Vallières pour qu'elle puisse organiser ViActive. Ces activités sont gratuites et offertes aux personnes de 50 ans et plus.

Période de question

M. Gaétan Rancourt désire savoir si la municipalité va faire nettoyer les égouts.

M. le maire Pierre Godbout confirme que c'est prévu durant le mois d'octobre.

M. Réal Rancourt dit que le toit de la salle l'Accueil a été réparé il n'y a pas beaucoup d'année.

M. le maire Pierre Godbout mentionne que les travaux effectués il y a quelques années constituaient à sceller les vis du toit, le problème maintenant c'est que l'eau s'infiltré entre les tôles.

M. Gilles Mélançon mentionne que c'est peut être les vis qui lâche.

M. Réal Rancourt demande s'il serait possible d'avoir une lumière clignotante à l'intersection des routes 390 et 101.

M. le maire Pierre Godbout dit qu'il va vérifier avec le policier parrain afin de faire pression auprès du Ministère des Transports.

M. Gilles Mélançon suggère un arrêt lumineux.

M. Gilles Mélançon nous informe que la lumière à l'intersection ne fonctionne pas.

Mme Katy Rivard, directrice générale, explique que le fil a été arraché cet été et que la municipalité a dû demander à Les Entreprises Électriques Roland Richard inc. de le changer, ils ont procédé aux changements, cependant ils ne pouvaient pas brancher le fil dans la boîte, c'est Hydro-Québec qui doit faire cette étape, donc la municipalité à contacter ces dernier pour le branchement.

Séance de travail

Il est convenu qu'une séance de travail ait lieu le 27 octobre 2016 à 19 h.

2016-10-148 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire _____ **Sec.-très./dir. gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.